

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 23 janvier 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation section langues vivantes étrangères : arabe est constitué comme suit pour la session 2025 :

**Président**

M. Francesco BINAGHI  
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

**Vice-Présidente**

Mme Dounia ZEBIB  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de PARIS

**Membres du jury**

M. Soufiane FELLAG ARIQUET  
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Miloud GHARRAFI  
Professeur des universités

Académie de LYON

M. Frédéric IMBERT  
Professeur des universités

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Katia KFOURY  
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Mme Dounia VERCAEMST  
Professeure agrégée

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 janvier 2025

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale  
et par délégation  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU